

R.POXY AS LISS D+

REVÊTEMENT AUTOLISSANT ÉPOXY ANTISTATIQUE SANS SOLVANT

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Revêtement autolissant antistatique coloré à base de résine époxy sans solvant, applicable en 1 ou 2 mm d'épaisseur, permettant la réalisation de sols dissipatifs.

DOMAINES D'APPLICATION

- Halles et ateliers de production dans l'industrie électrique.
- Locaux à usage médical avec appareils électroniques.
- Locaux protégés contre les décharges électrostatiques.
- Sols d'atelier de fabrication et de stockage.

Supports

- Sols béton brut homogène.

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Résine lisse et brillante.
- Conductivité électrique permettant la réalisation de sols dissipatifs ($10^6 < R_g < 10^9 \Omega$ (NF EN 61340-5-1)).
- Bonnes résistances mécanique et chimique.
- Permet la réalisation de sols clairs sans aspect moiré.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine époxy sans solvant	
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 6b	
Présentation	Résine à 2 composants	
Densité	Pour 1 mm Base : 1,40 Durcisseur : 1,03 Base + Durcisseur : 1,40	Pour 2 mm Base : 1,70 Durcisseur : 1,03 Base + Durcisseur : 1,70
Proportion du mélange	Pour 1 mm Base / Durcisseur = 3,84/1 en poids	Pour 2 mm Base / Durcisseur = 7,06/1 en poids
Temps de mûrissement	Néant	
Extrait sec	98% (+/-2%)	
Dureté Shore D	80 à 23°C après 7 jours	
Adhérence sur béton sec	> 2 mPa	
Perte au Taber abrase	50 mg, après 1000 tours (Meule CS 10, charge 1 kg)	
Dureté Pendule de Persoz	200 secondes	
Point éclair	Sans Objet	
Aspect	Brillant	
Consommation	1 mm d'épaisseur = 1,40 kg/m ² 2 mm d'épaisseur = 3,50 kg/m ²	
Couleur	Nuancier SOL Nuancier RAL sur commande	
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré	
Conditionnement	Kit de 15 kg	Base = 11,9 kg / Durcisseur = 3,1 kg (pour 1 mm)
	Kit de 25 kg	Base = 21,9 kg / Durcisseur = 3,1 kg (pour 2 mm)

PROCÈS VERBAUX

- Comportement antistatique :
Résistance à la terre : $10^6 < R_g < 10^9 \Omega$ (NF EN 61340-5-1).
- Conforme à la norme NF EN 61340-5-1.
- Émission de COV dans l'air :
Rapport d'Essai RES 116319 B4 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-010.



MISE EN ŒUVRE

Préparation des supports

- Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenaillage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3 ou 54.1 suivant destination et épaisseur du revêtement). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée. Le R.POX AS LISS D+ sera obligatoirement appliqué sur le R.POX AS PRIMAIRE+.

Conditions d'application

- Le R.POX AS LISS D+ devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

Préparation du mélange

- Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à obtention d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min) afin de ne pas incorporer d'air

dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement.

À la suite du malaxage, le produit est prêt à être appliqué.

Application

- L'application peut se faire à la raclette crantée ou encore au râteau pour les grandes surfaces. Laisser le produit se placer 10 à 15 minutes et poursuivre par un débullage soigné à l'aide d'un rouleau débulleur afin d'éliminer l'air emprisonné lors du mélange, d'éviter la présence de nombreux cratères, et enfin de lisser l'aspect de surface.

Systèmes et consommations :**. Application en 1 mm :**

Application à la raclette crantée ou au râteau à raison de 1.40 kg/m².

. Application en 2 mm :

Application à la raclette crantée ou au râteau à raison de 3.5 kg/m².

Attention : le R.POX AS LISS D+ devra être protégé de tout contact avec de l'humidité, de courant d'air, de condensation ou d'eau pendant un minimum de 24 heures. En effet, il existe un risque de tâchage à l'eau pour toute application effectuée à température inférieure à 10 °C.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 45 minutes	~ 30 minutes	~ 15 minutes

La durée pratique d'utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

DÉLAI DE RECOUVREMENT**AVANT APPLICATION DU R.POX AS LISS D+ SUR R.POX AS PRIMAIRE+**

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	48 heures	24 heures	12 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFFIC PÉDESTRE	48 heures	36 heures	24 heures
TRAFFIC LÉGER	6 jours	3 jours	2 jours
DURCISSEMENT COMPLET	10 jours	7 jours	5 jours

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial.
- Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son Ph, après dilution, ne devra en aucun cas être > 8 . Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

RÉGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © RSOL – Avril 2025.
- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/j) : 500 g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 100 g/l de COV.